



Municipalité de Notre-Dame-des-Monts

Extrait de résolution

À la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue le 2 novembre 2015 à laquelle étaient présents son honneur la Mairesse, Madame Mélissa Girard et Mesdames et Messieurs les Conseillers (ères) suivants (es) : Madame Marie-Claude Gilbert, Madame Nicole Boudreault Côté et Madame Donatha Lajoie ainsi que Monsieur Alexandre Girard et Monsieur Joseph-Louis Girard.

Était également présente, Madame Marcelle Pedneault, directrice générale.

10 – ADOPTION DU CALENDRIER 2016 DES SÉANCES GÉNÉRALES DU CONSEIL

RÉSOLUTION 2015-11-2933

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2016, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19 heures 00.

11 janvier 2016	4 juillet 2016
1 ^{er} février 2016	1 ^{er} août 2016
7 mars 2016	12 septembre 2016
4 avril 2016	3 octobre 2016
2 mai 2016	7 novembre 2016
6 juin 2016	5 décembre 2016

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Vraie copie certifiée conforme.
Donné à Notre-Dame-des-Monts,
Ce 9 novembre 2015.

Marcelle Pedneault, Directrice générale